

### *Les subsides*

Nous nous rendons compte aujourd'hui que nous avons eu tort de croire durant la dernière campagne électorale que le premier ministre (M. Mulroney) était sincère quand il affirmait que l'équité du régime fiscal lui tenait à coeur. Malheureusement, les faits prouvent exactement le contraire. Depuis que son gouvernement est au pouvoir, il a surchargé d'impôts les contribuables ordinaires tout en permettant à ceux qui touchent les plus hauts revenus ainsi qu'aux sociétés prospères de payer encore moins d'impôts qu'auparavant.

Le 6 mai dernier, le ministre des Finances (M. Wilson) dénonçait le régime actuel de la taxe de vente et lui reprochait ses déficiences et ses insuffisances. Nous sommes d'accord là-dessus. Toutefois, il a ajouté qu'il voulait substituer au régime de taxe de vente «une taxe de vente d'application large et à stades multiples». Cela peut signifier n'importe quoi. Cela pourrait vouloir dire qu'une taxe frappera presque tous les biens et services à toutes les étapes de la production et de la mise au point des articles de consommation. Cela pourrait signifier qu'une taxe serait prélevée sur toutes les opérations commerciales, notamment sur le paiement d'un loyer, sur les frais de garderie et sur les honoraires du dentiste. Le gouvernement s'est toujours bien gardé de dévoiler les détails de cette proposition.

Nous estimons que la famille canadienne moyenne consacre environ 5 000 \$ par an à la nourriture. En vertu du nouveau régime conservateur de taxe de vente, la famille canadienne ordinaire pourrait verser au minimum 300 \$ en nouvelles taxes, si les aliments n'en sont pas exemptés. Nous avons l'intention de combattre cette proposition quand le gouvernement tentera de la présenter. Le gouvernement a prétendu soulager les personnes à revenu faible et moyen du fardeau que la nouvelle taxe de vente leur imposerait, en leur accordant à ce titre un crédit remboursable qui s'élève actuellement à 50 \$ par adulte et à 25 \$ par enfant. Cependant, d'après les calculs du Conseil national du bien-être social, bien que cet allègement fiscal réduise sensiblement le fardeau de la taxe de vente, il ne compense pas entièrement les effets des hausses de la taxe de vente et d'accise imposées par les conservateurs. De plus, le crédit d'impôt n'est offert qu'aux familles dont le revenu se situe entre 10 000 et 15 000 \$.

Nous avons fait certains calculs afin de connaître la portée des hausses sur la famille des simples Canadiens depuis l'accession au pouvoir du parti conservateur. Depuis l'exposé économique du ministre des Finances, en novembre 1985, le prix du pétrole et du gaz naturel, les cotisations au régime d'assurance-chômage et la taxe de vente ont augmenté. La famille moyenne a dû déboursier 425 \$ de plus pour vivre.

Le budget de mai 1985 a supprimé la réduction de la taxe de vente fédérale, modifié l'indexation de l'impôt sur le revenu, réduit les allocations familiales, élargi la base de la taxe de vente, accru la taxe sur les cigarettes et l'alcool et haussé la taxe sur le gaz. En l'espace d'un an, les dépenses des familles moyennes ont ainsi augmenté de 512 \$.

Le budget du 26 février 1986, prévoyait de nouvelles augmentations: une surtaxe de 3 p. 100 au titre de l'impôt sur le revenu, ainsi que la majoration de la taxe de vente et de la taxe

sur les cigarettes et l'alcool. Les dépenses annuelles des familles augmentent donc encore de 340 \$.

Cette année, en février, on a de nouveau haussé la taxe sur le gaz. On a étendu à d'autres articles la taxe de vente et majoré la taxe sur les billets d'avion et les cigarettes. Cela représente un surcroît de dépenses de 80 \$ par famille.

Les hausses de taxe imposées par le gouvernement conservateur privent les familles moyennes de 1 384 \$ annuellement.

Il n'y a pas que le Nouveau parti démocratique et le Conseil national du bien-être social qui dénoncent l'imposition d'une taxe sur les transactions commerciales. M. Bulloch, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, laquelle réunit des dizaines de milliers de petits entrepreneurs, s'y oppose également.

Le ministre des Finances a dit que la réforme fiscale tendrait principalement à hausser le salaire net de la majorité des Canadiens, en réduisant l'impôt sur le revenu des particuliers. Nous craignons que les conservateurs ne reprennent d'une main ce qu'ils donnent de l'autre, par des majorations, des taxes de vente déguisées.

Cette crainte ne s'applique pas seulement à la taxe de vente. Le nombre des taxes à la consommation n'a pas cessé non plus d'augmenter. Nous nous opposons à l'utilisation de plus en plus fréquente des taxes à la consommation, qui sont régressives et permettent aux sociétés de se décharger de leur fardeau fiscal directement sur le consommateur. Non seulement les sociétés ne paient pas leur juste part d'impôt mais, encore, elle la font assumer aux consommateurs.

Le recours de plus en plus fréquent à la taxe de vente fait injure au régime fiscal canadien qui était juste et progressiste avant que les anciens gouvernements libéraux ne s'y attaquent. Par les mesures fiscales qu'ils ont instaurées depuis 1984, les conservateurs sont en train d'imiter les libéraux.

● (1530)

A la suite des trois derniers budgets, et d'un exposé économique, les Canadiens paient à l'heure actuelle ou paieront d'ici à 1990, plus de 20 milliards de dollars sous la forme de nouvelles taxes de vente et d'accise. Cela représente une somme supplémentaire de 910 \$ pour la famille canadienne moyenne en plus de ce que nous versions déjà au titre de la taxe de vente, avant l'arrivée au pouvoir des conservateurs. Il s'agit également de l'une des plus importantes augmentations d'impôt de notre histoire.

Il est très facile d'expliquer les répercussions de ces mesures sur les sources de recettes du gouvernement. Les recettes que le gouvernement tire de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 43 p. 100. Celles provenant de l'augmentation des taxes indirectes qu'il a imposées, se sont accrues de 56 p. 100. Par contre, les recettes que le gouvernement a perçues à la suite des modifications apportées à l'impôt sur le revenu des sociétés ont augmenté de seulement 0,3 p. 100. Ainsi, pour nous, il est facile de voir qui le gouvernement conservateur représente.